

L'an deux mil dix, le **vingt neuf juin**, à vingt heures trente, les membres du Conseil municipal, régulièrement convoqués se sont réunis à la mairie en séance publique sous la présidence de M. Philippe POUMAILLOUX, Maire.

Etaient présents : MM. POUMAILLOUX, MOSER, COUSIN Mmes BOUQUET, CHABAGNO, adjoints, Mmes LALOS, GONCALVES, QUILLE, REDUREAU, MM. SAENE, DUBOIS, BOUHAMIDI, LEVEAU, GARNIER, PASSELAIGUE, conseillers.

Absents excusés : Mmes PHILIPPO, SESBOUE et M. CREVEL

Procuration : M. CREVEL à M. GARNIER

Jacky GARNIER a été élu secrétaire.

Chaque conseiller municipal ayant reçu un exemplaire du compte-rendu de la séance précédente, les grandes lignes du dernier conseil municipal sont rappelées. Aucune remarque n'est faite.

1/ Aménagement d'une mare découverte

Conformément au budget 2010, le plan de financement de la création de la mare est établi comme suit :

- Coût total du projet : 23 000 € HT
 - Subvention sollicitée CDL/Pays du Mans (enveloppe du Conseiller général) : 3 454 €
 - Subvention sollicitée FEADER : 3 454 €
 - Autofinancement : 16 092 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal autorise le Maire à solliciter les subventions du FEADER et du Pays du Mans.

2/ Acquisition de terrains : rétrocession du Conseil Général (au nord rocade)

Suite au doublement de la rocade, un petit morceau de terrain reste propriété du Conseil général à l'angle du chemin du champ du Devant et de la rue de la rivière.

Par délibération du 30 mars 2010, la commune a accepté la rétrocession de ce terrain, cadastré AO 93, issu de la parcelle AO 20, d'une surface de 120 m² pour un prix de 0.60 € /m² soit 72 €.

Mais la convention signée en 2009 prévoyait une rétrocession pour un montant symbolique de 15 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal autorise le Maire à signer l'acte administratif qui sera rédigé par les services du Conseil Général pour l'achat du terrain cadastré AO 93 pour le prix d'acquisition de 15 €.

3/ Assainissement : prolongation du réseau Rue des Caillères et participation au raccordement sur cette partie du réseau d'assainissement

Des parcelles sont vendues ou en cours de vente à hauteur de l'allée cavalière et prévues dans l'immédiat en assainissement autonome.

Ce secteur jusqu'à la Cloche est prévu dans le plan de zonage, en assainissement collectif dans la tranche qui succédera à celle de La Mue.

Il est donc proposé de rallonger la canalisation eaux usées à hauteur des parcelles issues de la division de la parcelle AB 97, ce qui permettrait d'anticiper le raccordement des futures constructions.

Ainsi que le prévoit le Code de la Santé publique, notamment l'article L 1331-1 0 1 1331-12, dans cette situation les nouvelles parcelles constructibles devraient s'acquitter d'un droit de 80% du coût d'une installation individuelle et se raccorder sur ce nouveau tronçon.

Compte tenu du coût moyen, il est proposé de fixer cette participation à hauteur de 4 000 €.

A cette participation, s'ajoutera la participation au branchement, au coût en vigueur au moment du branchement de la construction, pour mémoire le conseil municipal du 30-03-2010 l'a fixée à 2 012 €, dont 1 722 € sont reversés à le Mans Métropole, pour l'année 2010.

Les autres riverains de ce tronçon, actuellement en réseau autonome, auraient l'obligation, comme le prévoit les textes, de se raccorder dans les 2 ans de l'achèvement de la prolongation de ce réseau, sauf installation de moins de 10 ans, et paieraient uniquement la participation au branchement (cf. § précédent)

Cette décision s'applique seulement à cette prolongation de réseau qui a été anticipée sur la programmation du plan de zonage.

La nouvelle tranche de La Mue, qui sera réalisée dès que possible, n'est pas soumise à cette participation, mais uniquement à la participation au branchement.

4/ Compte rendu d'activité du service d'assainissement

Le rapport 2009 de la Compagnie Fermière VEOLIA, délégataire du service public (nouveau contrat de 12 ans à compter du 1/1/2008), est présenté au conseil.

Le patrimoine est constitué de :

- 20.2 km de canalisations (collecte des eaux usées et pluviales)
- 1 poste de relèvement
- 121 bouches d'égout
- 449 regards
- 597 branchements eaux usées
- 1 déversoir d'orage

En 2009, pas de dépenses affectées au renouvellement.

Le rapport complet est consultable en mairie.

5/ Tarifs des services périscolaires 2010/2011

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide d'augmenter de 2 % les tarifs des services périscolaires à compter du 1^{er} septembre 2010 :

TARIF DU BIMESTRE	2009/2010	2010/2011		2009/2010	2010/2011
GARDERIE MATERNELLE et PRIMAIRE matin			GARDERIE MATERNELLE soir		
4 jours/sem	22.30 €	22.75 €	4 jours/sem	62.65 €	63.90 €
3 jours/sem	18.35 €	18.70 €	3 jours/sem	49.40 €	50.40 €
2 jours/sem	13.35 €	13.60 €	2 jours/sem	32.90 €	33.55 €
1 jour/sem	7.00 €	7.15 €	1 jour/sem	16.65 €	17.00€
exceptionnel à la séance	1.84 €	1.85 €	exceptionnel à la séance	3.23 €	3.30 €

ETUDE SURVEILLEE			GARDERIE PRIMAIRE après étude		
4 jours/sem	23.75 €	24.25 €	4 jours/sem	24.60 €	25.10 €
3 jours/sem	20.05 €	20.45 €	3 jours/sem	18.45 €	18.80 €
2 jours/sem	15,80 €	16.10 €	2 jours/sem	13.20 €	13.45 €
1 jour/sem	7,75 €	7,90 €	1 jour/sem	6.60 €	6.75 €
exceptionnel à la séance	1,73 €	1,75 €	exceptionnel à la séance	2.33 €	2.40 €
Remboursement à l'unité de l'étude pour participation à l'accompagnement individualisé					
	0.82 €	0.85 €			

RESTAURANT SCOLAIRE		
PRIX DU REPAS		
repas enfants	3,17 €	3,25 €
repas adultes autres que stagiaires et instituteurs intervenant à l'école	7,05 €	7,15 €
repas encadrants IME	4,35 €	Barème officiel

6/ Tarifs de location des salles polyvalentes

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide d'augmenter de 1% les tarifs au 1^{er} janvier 2011 de la salle de loisirs et de la salle Touraine.

GRANDE SALLE	2010	2011	2010	2011
	SAINT PAVACE		HORS COMMUNE	
Bals	285,00 €	288,00 €	394,00 €	398,00 €
repas familiaux	285,00 €	288,00 €	447,00 €	451,00 €
repas du dimanche midi (faisant suite à une réservation du samedi)	86,00 €	87,00 €	180,00 €	182,00 €
repas affaires et associations	335,00 €	338,00 €	482,00 €	487,00 €
vin d'honneur, conférences, réunions, concours de cartes	117,00 €	118,00 €	180,00 €	182,00 €
sono	35,00 €	35,00 €	36,00 €	36,00 €
caution	820,00 €	820,00 €	820,00 €	820,00 €

	2010	2011	2010	2011
PETITE SALLE				
repas familiaux	126,00 €	127,00 €	222,00 €	224,00 €
repas du dimanche midi (faisant suite à une réservation du samedi)	52,00 €	53,00 €	107,00 €	108,00 €
repas affaires et associations	168,00 €	170,00 €	241,00 €	243,00 €
vin d'honneur, conférences, réunions, concours de cartes	67,00 €	68,00 €	107,00 €	108,00 €
sono	35,00 €	35,00 €	35,00 €	35,00 €
caution	820,00 €	820,00 €	820,00 €	820,00 €

SALLE TOURAINE				
Réunions, vins d'honneur, ...	67,00 €	68,00 €	107,00 €	108,00 €
Tarif horaire occasionnel	12,00 €	12,00 €	12,00 €	12,00 €
Caution	820,00 €	820,00 €	820,00 €	820,00 €

7/ Location de la salle Touraine – année scolaire 2010-2011

Pour la salle Touraine, une demande de location à l'année scolaire nous est faite par une association de gymnastique du Mans. 3 créneaux d'1h15 par semaine. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal propose un tarif de 6 € l'heure d'utilisation à compter du 1^{er} septembre 2010, pour une utilisation régulière de la salle jusqu'en juin 2011.

Le Maire est autorisé à signer une convention de mise à disposition d'un an, sans tacite reconduction, sur cette base tarifaire.

8/ Tarifs de la vaisselle

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de fixer les tarifs de la vaisselle cassée lors des locations de salles comme suit, à compter du 1^{er} janvier 2011 :

ASSIETTES BLANCHES Diam 190	2,80
TASSE CAFE 9 CL	1,50
COUPE BALLON n° 13	1,10
FLUTES 17 cl ELEGANCE	1,50
VERRES ELEGANCE 19 cl	1,60
VERRES APERITIF SCOTLAND 17 cl	0,75
VERRES ELEGANCE 14,5 cl	1,40

9/ Comptes-rendus des commissions et de la CDC

- Commission animation :

Bilan de la Fête du village du 26 juin : Mme Bouquet remercie toutes les personnes qui se sont investies pour l'organisation : les bénévoles des associations, les membres du Conseil municipal, le personnel.

Satisfaction unanime des palvinéens : les animations ont permis d'associer la population de tout âge et le feu d'artifice, de très bonne qualité, a été très apprécié.

- Communauté de communes :
 - o La semaine de Fun aura lieu du 25 au 29 octobre prochain
 - o Création d'un RAMPE : le conseil sera interrogé sur le transfert de la compétence petite enfance Rampe
 - o Un syndicat de transport devrait très probablement être mis en place au niveau du Pays du Mans, malgré les interrogations de 2 communautés de Communes

- Commission urbanisme :
 - o Lotissement du Lauzai : 20 lots vendus ; accentuer la communication
 - o ZA du Bois du Breuil : terrains achetés par Système U, dossier qui avance
 - o Jardins du Livet : interrogations sur la procédure à mettre en place pour faire respecter les règles d'urbanisme dans ce secteur soumis au PPRI. Consultation des services de l'Etat pour épauler la mairie.
 - o Terrain et bâtiments ex. Sotramaine, rue de Touraine/rue de Provence : en cours de vente

- Commission familiale
 - o Conseil d'école : les effectifs pour la prochaine rentrée sont en hausse : de 155 à 163 (57 maternelles + 106 primaires). L'IME viendra à nouveau l'an prochain sur une demi journée. Les 2 tableaux numériques sont bien utilisés, quotidiennement pour celui de la classe des CM2 ; la CDC a décidé de doter chaque école d'un tableau supplémentaire.
 - o Grève du 24 juin : comme en mai, nous n'avons reçu aucune information de l'Inspection Académique. Malgré tout, le service minimum a été mis en place puisque 3 instituteurs nous avaient prévenus de leur absence.
 - o Le vendredi de l'Ascension devrait probablement être vaqué et récupéré un mercredi
 - o Les associations de parents d'élèves, reçues en mairie, ont félicité le personnel communal pour les menus à thème et le travail en commun de la cantine et de l'accueil périscolaire
 - o CLIC : 4 personnes de St Pavace ont bénéficié du service en 2009. Le siège est maintenant rue de la Paix à Coulaines. Décision de continuer à participer à cette structure.

- Commission voirie
 - o Chemins piétonniers : l'allée cavalière est en cours d'aménagement, le chemin de la Romerie également
 - o Chemin des Aillandes : déplacement sur place avec le maître d'œuvre ; travaux à la rentrée
 - o Travaux d'entretien de voirie : 7 réponses obtenues variant de 7 500 € à 9600 € ; l'entreprise STAR est la mieux disante et est retenue pour un montant de 7 500 € HT. Le maire est autorisé à signer le marché.

10/ Informations

➤ **Constat d'abandon des concessions au cimetière**

Etabli jeudi 17 juin sur place ; PV affiché au cimetière et à la mairie – délai de 3 ans avant de pouvoir prononcer la reprise de 13 concessions perpétuelles.
Entre temps, il sera nécessaire de prévoir la construction d'un ossuaire.

➤ **Décisions du Maire**

Le Maire informe des décisions prises depuis le dernier Conseil municipal :

Déclaration d'intention de ne pas aliéner :

2010/007 -Vente DEROUIN/BONHOMME -2, rue de Château

2010/015- Vente Cts LEROYER/SA EXPAN U OUEST - Le Bois du Breuil – La Houssaye

2010/016- Vente SOFIAL/CHERON - La Romerie

2010/017 - Vente SOFIAL/GIGAND - La Romerie (lot 2)

2010/018 - Vente SOFIAL/DEROUIN - La Romerie (lot 3)

2010/019 - Vente SOFIAL/PALLUET -La Romerie (lot 4)

2010/020 – Vente SOFIAL/TOUPLIN - La Romerie (lot 5)

2010/021 - Vente SOFIAL/BRETON - La Romerie (lot 7)

2010/022 - Vente SOFIAL/SARL BATIMMOB -La Romerie (lot 8)

2010/023 - Vente SOFIAL/TRIDEAU -La Romerie (lot 9)

➤ **Dates des prochains conseils**

21 septembre - 19 octobre - 23 novembre -14 décembre

Conseil privé : 14 septembre

Noms des élus	Signatures
Philippe POUMAILLOUX	
Claude CREVEL	Absent excusé Procuration à J.GARNIER
Michelle BOUQUET	
Anne-Gaëlle CHABAGNO	
Philippe COUSIN	
Jean-Claude MOSER	
Nathalie GONÇALVES	
Maryse REDUREAU	
Philippe LEVEAU	

Noms des élus	Signatures
Patricia LALOS	
Jacky GARNIER	
Norreddine BOUHAMIDI	
Odile SESBOÛÉ	Absente excusée
Elisabeth QUILLE	
Jean-Marie DUBOIS	
Philippe SAENE	
Marianne PHILIPPO	Absente excusée
Max PASSELAIGUE	